bulletin d'information municipale

MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

Volume 18, no 1 Février 2016

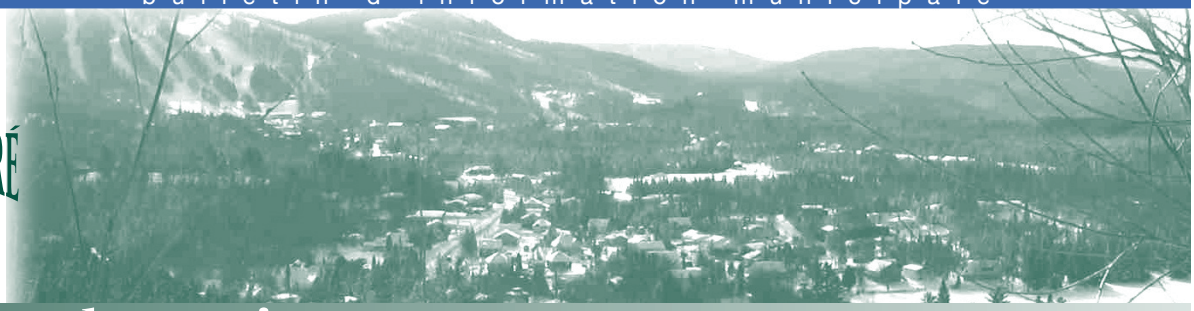

Le mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2016, je me joins à mon équipe pour vous présenter une revue des réalisations de l'année 2015 et un aperçu des projets de l'année à venir.

Je vous invite à prendre connaissance des mots de chacun des conseillers qui vous feront une rétrospective de l'année 2015 et vous présenteront les projets à venir en 2016 dans leurs secteurs d'activités respectifs.

Il me fait plaisir de vous présenter un résumé du budget 2016 adopté le 15 décembre dernier. Le conseil municipal a réussi à respecter sa vision première, soit le maintien des services de qualité dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Avant d'aborder la partie plus chiffrée du budget, nous avons identifié les principaux facteurs qui influenceront les dépenses de la Municipalité pour l'année 2016 :

1- Diminution de la facture de la SQ.

2- Diminution de la facture de la RITL.

3- Hausse de la masse salariale selon la convention collective.

4- Hausse du remboursement de la dette et du fonds de roulement.

Après avoir identifié les principaux facteurs d'influence sur l'élaboration du budget, la première préoccupation du conseil a été de maintenir des services de qualité dans l'ensemble des départements, tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

À cet égard le budget qui vous est présenté rencontre en tous points cet objectif de départ :

- Le **budget 2016** augmente de seulement **1.07 %** soit moins que l'IPC annuel de la région de Montréal pour octobre 2015 (1.2 %).
- Les **revenus de taxes** augmentent seulement de **1.01%**.

La municipalité prévoit terminer l'année financière 2015 avec un surplus. Celui-ci a été généré principalement par une gestion minutieuse des dépenses.

Comme par les années passées, le conseil municipal affectera des sommes importantes provenant du surplus à l'exercice financier 2016 pour la réalisation de projets spéciaux et l'acquisition d'immobilisations diverses.

Regardons maintenant le budget 2016 en chiffres.

MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

Budget 2016

	Budget 2015	Budget 2016	Variation ($)
Revenus	6 544 064 $	6 614 132 $	70 068 $
Dépenses	5 856 785 $	5 990 951 $	134 166 $
Financement à long terme	0$	(41 600) $	(41 600) $
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	600 414 $	671 870 $	71 456 $
Transfert aux fonds et réserves	176 903 $	182 125 $	5 222 $
Affectations de surplus	(90 038) $	(189 214) $	(99 176) $
TOTAL	6 544 064 $	6 614 132 $	70 068 $

À première vue, les dépenses augmentent de 134 166$ et le remboursement de la dette de 71 456$, toutefois le conseil a affecté 99 176$ de surplus de plus qu'en 2015 et financera à long terme pour 41 600$ de dépenses (études barrage Lac Colibri). **La hausse réelle des dépenses à taxer est donc de 70 068$ soit 1.07 % par rapport à 2015.**

Budget 2016 Dépenses

	Budget 2015	Budget 2016	Variation ($)
Administration générale	1 097 238 $	1 138 364 $	41 126 $
Sécurité publique[1]	1 075 173 $	1 021 163 $	(54 010) $
Transport	1 430 066 $	1 461 827 $	31 761 $
Hygiène du milieu	1 031 117 $	1 058 826 $	27 709 $
Santé et bien-être[2]	10 553 $	30 794 $	20 241 $
Urbanisme et développement[3]	293 965 $	353 284 $	59 319 $
Loisirs & Culture	702 761 $	732 251 $	29 490 $
Frais de financement	215 912 $	194 442 $	(21 470) $
TOTAL	**5 856 785 $**	**5 990 951 $**	**134 166 $**
Remboursement de la dette et du fond de roulement	**600 414 $**	**671 870 $**	**71 456 $**

1- Augmentation de la facture de la SQ.

2- Politique des aînés et familiale 24 000$ (payé par une subvention et le surplus).

3- Études pour barrage Lac Colibri 41 600$ (taxe de secteur) et 10 000$ régularisation propriété de chemins (payé par le surplus).

Répartition des Dépenses

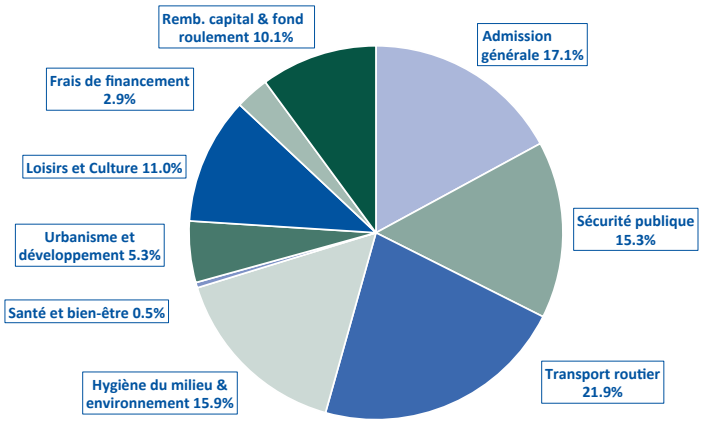

Répartition des Revenus

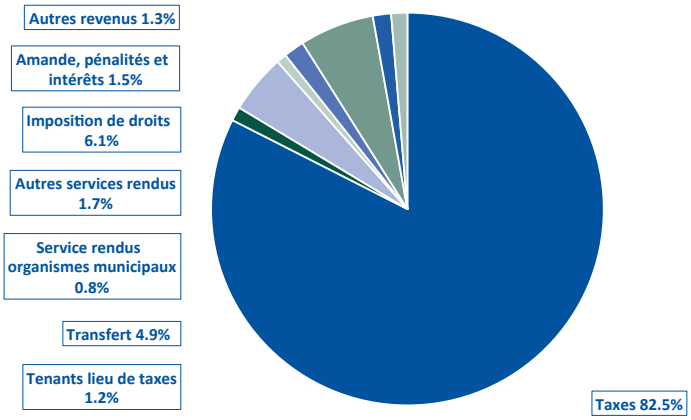

Budget 2016 Revenus

	Budget 2015	Budget 2016	Variation ($)
Taxes	5 401 059 $	5 455 387 $	54 328 $
Tenants lieu de taxes	62 700 $	76 087 $	13 387 $
Transferts (subventions)	308 857 $	322 198 $	13 341 $
Services rendus organismes municipaux[1]	63 033 $	54 850 $	(8 183) $
Autres services rendus[2]	122 395 $	112 830 $	(9 565) $
Impositions de droits	404 720 $	405 650 $	930 $
Amendes, pénalités & intérêts	97 500 $	99 350 $	1 850 $
Autres revenus	83 800 $	87 780 $	3 980 $
TOTAL	**6 544 064 $**	**6 614 132 $**	**70 068 $**

1- Diminution de la ristourne de la SQ.

2- Abolition de la politique 80-20 pour les cours et ateliers.

Taux 2016 – à l'ensemble

Taxes à l'évaluation	Taux 2015 (¢/100$)	Taux 2016 (¢/100$)	Variation (¢/100$)	
Foncière, Dette et SQ	59.25 ¢	60.41 ¢	1.16 ¢	1.96 %
Taxes à l'unité	**Taux 2015 ($/unité)**	**Taux 2016 ($/unité)**	**Variation ($/unité)**	
Sûreté du Québec	202.00 $	180.50 $	(21.50) $	(10.64) %
Matières résiduelles	140.00 $	133.50 $	(6.50) $	(4.64) $
TOTAL	**342.00 $**	**314.50 $**	**(28.00) $**	**(8.19) $**
Taxe – amélioration réseau routier	**Taux 2015 (¢/100$)**	**Taux 2016 (¢/100$)**	**Variation (¢/100$)**	
	0.00 ¢	**1.00 ¢**	**1.00 ¢**	

Taux 2016 – aqueduc et égouts

Taxes à l'évaluation	Taux 2015 (¢/100$)	Taux 2016 (¢/100$)	Variation (¢/100$)	
Dette - Aqueduc	5.65 ¢	5.60 ¢	(0.05) ¢	(0.88) %
Dette - Égouts	1.71 ¢	1.71 ¢	0.00 ¢	0.00 ¢
TOTAL	7.36 ¢	7.31 ¢	(0.05 ¢)	(0.68) %
Taxes à l'unité	**Taux 2015 ($/unité)**	**Taux 2016 ($/unité)**	**Variation ($/unité)**	
Dette - Égouts	61.25 $	61.00 $	(0.25) $	(0.41) %
Aqueduc	133.50 $	140.75 $	7.25 $	5.43 %
Égouts	145.00 $	145.00 $	0 $	0 %
TOTAL	339.75 $	346.75 $	7.00 $	2.06 %

Dette et Ratios

	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Évaluation imposable (à l'ensemble) au moment du budget	618 457 500 $	626 962 000 $
Décret de population	3 593	3 583
Dette générale	**5 500 712 $**	**5 495 271 $**
Dette des secteurs aqueduc et égouts	1 697 527 $	1 548 530 $
Dette à la charge du gouvernement	363 961 $	288 299 $
Dette totale	**7 562 200 $**	**7 332 100 $**
Capital à payer exercice suivant (général)	354 041	383 591
% d'endettement vs évaluation imposable (général)	0.89%	0.88%
$ endettement par habitant (général)	1 531 $	1 534 $

Emprunts 2015 : 320 000$ pour réseau routier et 100 000$ pour augmentation du fonds de roulement

Endettement total net à long terme par 100$ de RFU (profil financier 2015) – Comparaison générale

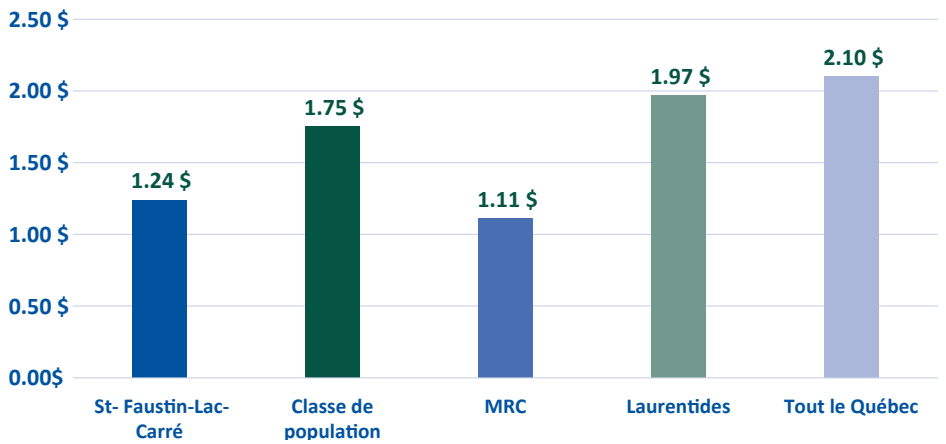

Pierre Poirier, maire

- Administration
- Sécurité publique
- Municipalité régionale de comté
- Greffe et communications
- Responsable RITL
- D'office sur tous les comités

Michel Bédard, conseiller district 1

- Protection incendie
- Sports et loisirs
- Parcs, sentiers et espaces verts
- Responsable comité consultatif sur les sports et loisirs (CCSL)
- Responsable du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Responsable du comité de sécurité publique

Paul Edmond Ouellet, conseiller district 2

- Travaux publics (voirie, signalisation, éclairage)
- Responsable du comité des travaux publics (CTP)
- Membre du comité aviseur en finances
- Rapport financier mensuel

Alain Lauzon, conseiller district 3

- Égout et aqueduc
- Membre du comité des travaux publics (CTP)
- Membre du comité aviseur en finances
- Responsable du comité sur les sablières et carrières

André Brisson, conseiller district 4

- Développement social, régional, lien citoyen, site internet, bulletin
- Tourisme et promotion
- Subventions
- Programmes et projets de développement
- Responsable du comité de planification du développement
- Membre du comité aviseur en finances
- Membre du comité de sécurité publique
- Membre du comité sur les sablières et carrières
- Substitut à la RITL

Jean Simon Levert, conseiller district 5

- Urbanisme, environnement
- Responsable du comité consultatif d'urbanisme(CCU)
- Responsable du comité consultatif en environnement (CCE)
- Membre du comité de planification du développement
- Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Membre du comité sur les sablières et carrières
- Membre du comité des travaux publics (CTP)

Lise Lalonde, conseiller district 6

- Bâtiments et terrains municipaux
- Accès logis
- Office municipal d'habitation
- Responsable de la famille et des aînés
- Culture et arts
- Bibliothèque
- Responsable comité consultatif sur la culture (CCC)
- Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
- Membre du comité de sécurité publique

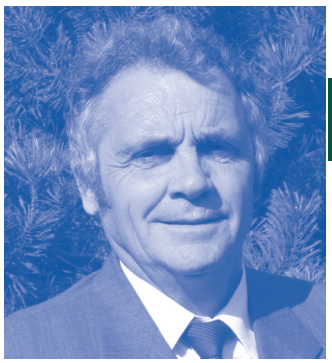

Michel Bédard
Conseiller du district numéro 1

Je viens de terminer une première année à titre de conseiller des sports et loisirs. Moi qui pensais que ce serait une partie de plaisir… je peux vous dire que c'est un service qui ne chôme pas à la municipalité. Ça bouge chez nous et c'est pour le mieux ! J'ai été agréablement surpris de voir plusieurs citoyens s'investir comme bénévoles dans les activités et les évènements. Je profite de l'occasion pour les remercier et les encourager à continuer leur bon travail.

MANGEZ BIEN, BOUGEZ MIEUX !

Parlant de bon travail, j'aimerais souligner l'implication des membres du Comité consultatif des sports et loisirs, qui une fois par mois se rencontrent afin de discuter des activités, des événements et des projets qui relèvent du service des loisirs. Le Programme 0-5-30, qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens et une de leurs initiatives. Tout au long de 2015, nous avons multiplié la promotion des saines habitudes de vies. Je vous encourage à suivre le mouvement et à consommer cinq fruits et légumes par jour et à faire au moins 30 minutes d'activités physiques dans une journée.

Nous poursuivons en 2016 avec la création d'actions visant à encourager la pratique du sport : activités sur la patinoire, sorties de raquette, offre avantageuse pour le ski alpin au Mont Blanc, glissade de neige au parc de la gare, accès public aux embarcations sur le lac Carré, sorties de vélo, activités sur la patinoire asphaltée, softball, prêt de matériel au parc de la gare.

De nombreux groupes et organismes de la municipalité s'efforcent également de vous offrir une panoplie d'activités : Club La Renaissance (50 ans et +), Club de marche Les pieds légers, Club de pétanque, Club de tennis La relance, le Refuge jeunesse. Joignez-vous à eux. Il n'en tient qu'à vous d'en profiter.

LES ADOS, UNE CLIENTÈLE DIFFICILE À FAIRE BOUGER

En 2015, nous avions fait le pari de faire bouger les adolescents de la municipalité. Avec la collaboration du Refuge jeunesse, nous avons élaboré une programmation WIXX, spécialement pour eux. Des activités se sont tenues autant en hiver qu'en été. Nous avons malheureusement constaté que cette clientèle est très difficile à faire bouger. Qu'à cela ne tienne, nous ne baissons pas les bras. Nous avons remarqué beaucoup de jeunes de 10 à 15 ans en vélo l'été dernier. Et pour la plupart, ils s'amusaient à faire des « jumps ». Tout le village était pris à partie. Tous les obstacles : rampe, galerie, butte, et roche étaient bons pour faire des sauts. Nous avons donc eu l'idée d'encadrer ce « sport ».

Je suis donc fier de vous annoncer, grâce à une subvention de la MRC des Laurentides, la construction d'une piste « pumptrack » pour les amateurs et adeptes de vélo. Cette construction qui débutera au printemps sera située sur un terrain vacant près de la gare. J'espère que les ados en profiteront. Pour la réalisation de ce projet, nous démantèlerons le « skate park » actuel. Nous réfléchissons actuellement à un autre projet pour cet endroit. Vos suggestions sont les bienvenues.

ENCOURAGEONS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE NOTRE JEUNESSE

Le conseil municipal a adopté, en décembre dernier, sa toute nouvelle « Politique visant à encourager l'activité physique et le développement culturel de notre jeunesse ». Nous sommes conscients que notre municipalité est limitée quand vient le temps d'offrir des infrastructures de grande envergure et que plusieurs de nos jeunes citoyens pratiquent leurs sports préférés dans les villes voisines. Souvent il y a des frais de non-résident lors de l'inscription. Nous avons donc créé une politique qui vise à défrayer une partie de ces coûts supplémentaires. Je vous invite à visiter notre site internet, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour présenter votre demande de remboursement.

Je tiens à préciser que cette politique vise également les activités culturelles. Le conseil municipal s'entend pour dire que le développement culturel chez les jeunes est tout aussi important que l'activité physique.

En terminant, je vous invite à rester informés par le biais de l'Infaustin (bulletin informatique publié une fois par semaine) ou avec nos publications sports, loisirs et culture (une fois par saison) afin de ne rien manquer.

LA PROTECTION INCENDIE

En 2015, le service a répondu à 70 appels dont huit concernaient de l'entraide sur les territoires voisins. En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal, je remercie les pompiers pour leur excellent travail tout au long de l'année.

En cette année 2016, les pompiers continueront leurs visites préventives résidentielles dans les secteurs du Domaine Lauzon et du lac Sauvage.

RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE

Les démarches en vue de la conclusion d'une entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale se poursuivent et celle-ci devrait être en opération dans le dernier trimestre de l'année 2016.

La mise en place d'une telle régie a pour but premier d'optimiser le service et les équipements sur tout le territoire de la MRC des Laurentides. Deux régies seront mises en place, une au sud pour le secteur de Sainte-Agathe et une autre pour le secteur Nord-Ouest, qui inclura Saint-Faustin-Lac-Carré.

Compte-tenu des normes gouvernementales sans cesses grandissantes en matière de protection incendie et la difficulté pour les plus petites municipalités à respecter ces normes, le regroupement sous forme de régies nous apparaissait la meilleure alternative. Pour les citoyens des municipalités cela ne représente pas de changement dans le service qu'ils reçoivent déjà : les casernes demeureront propriétés des municipalités, les pompiers feront le même travail qu'ils ont toujours effectué mais ils pourront, en plus, compter sur le support du regroupement. Nous envisageons qu'à moyen terme, tout en améliorant le service, les municipalités pourront réaliser des économies et maximiser l'utilisation des ressources

Paul Edmond Ouellet
Conseiller du district numéro 2

LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS DANS L'AMÉLIORATION DE NOTRE RÉSEAU ROUTIER

L'amélioration de notre réseau routier demeure toujours une des priorités du conseil municipal et des sommes importantes y sont investies chaque année. Ainsi, en 2015, ce sont plus de 500 000 $ (incluant une subvention recommandée par notre député provincial, Monsieur Sylvain Pagé au montant de 17 000$) qui ont été investis sur nos chemins.

Tel qu'annoncé dans le bulletin municipal de février 2015 les travaux se sont déroulés sur le chemin du Lac-Colibri, sur une distance de deux kilomètres, plus précisément entre la route 117 et le chemin Poirier. De plus, suite à la réception d'un rapport d'inspection du ministère des Transports qui a la responsabilité des ponts, nous avons dû procéder au remplacement du tablier du pont sur le chemin du Lac-Nantel sud.

Finalement, nous avons terminé l'année en effectuant des travaux d'amélioration de la chaussée et de creusage et reprofilage de fossés sur le chemin des Lupins dans le secteur du lac Nantel.

En 2016, les travaux d'amélioration du réseau routier toucheront principalement le secteur du lac Sauvage : une première section d'environ un kilomètre sur le chemin du Lac-Sauvage entre le chemin de la Sauvagine et le chemin des Faucons et une deuxième sur le chemin du Lac-Caché entre le chemin des Hirondelles et le chemin des Hameaux pour une distance d'un kilomètre également.

En consultant votre compte de taxes 2016, vous serez à même de constater qu'une taxe spéciale de 0.01$ du 100$ d'évaluation a été imposée afin de voir à l'amélioration du réseau routier. Cette taxe devrait être récurrente et ce revenu additionnel nous permettra de baisser graduellement les emprunts qui ont un impact direct sur le taux d'endettement de la Municipalité.

FLOTTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

Au cours de la dernière année, nous avons dû devancer le remplacement d'un camion six roues suite à l'incendie de celui-ci à la fin de la dernière période hivernale lors des opérations de déneigement. Également, les démarches pour l'acquisition d'une nouvellement camionnette en remplacement de celle de notre contremaître ont été réalisées. Nous attendons la livraison du véhicule au cours des prochaines semaines. De plus, nous sommes actuellement en processus d'appel d'offres pour l'acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse qui remplacera l'actuelle John Deere 2002. La flotte des véhicules municipaux comprend plusieurs unités et chaque année nous devons procéder au remplacement de certains d'entre eux afin de conserver une flotte en bon état.

Finalement, nous poursuivons notre analyse dans le but de remplacer le tracteur servant principalement à l'entretien des trottoirs. En ce sens, nous avons loué pour une période de deux mois un mini-chargeur sur roues usagé pour en faire l'essai. Ce tracteur a l'avantage d'être polyvalent et pourrait être utilisé à d'autres fins en cours d'année. Comme il s'agit d'une dépense importante compte tenu du nombre limité de kilomètres de trottoirs à entretenir, nous voulons être certains de prendre la meilleure décision dans l'intérêt des citoyens.

DÉNEIGEMENT

Bien que nous ayons connu un noël vert, dame nature est venue rapidement nous rappeler que nous étions en hiver. J'aimerais souligner le travail remarquable de notre équipe des travaux publics lors des précipitations qui ont apporté une grande quantité de neige en si peu de temps durant la période des fêtes.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler qu'afin d'aider les équipes de déneigement à vous offrir un meilleur service, il est important de voir à respecter les horaires de collecte de la RITL et de voir à enlever vos bacs des abords du chemin dès que la collecte est effectuée.

Alain Lauzon
Conseiller du district numéro 3

2015, UNE ANNÉE DE GRANDS FROIDS

Aucuns travaux majeurs n'avaient été prévus au niveau des infrastructures d'aqueduc et d'égout pour l'année 2015 mais janvier, février et mars 2015 nous ont fait connaître de grands froids et ont tout de même tenu nos employés fort occupés. En effet, les gels de conduites d'aqueduc et d'égout dans l'ensemble du périmètre urbain ont nécessité plusieurs interventions d'urgence et occasionné des inconvénients majeurs pour plusieurs citoyens. La Municipalité a assumé des dépenses additionnelles de l'ordre de 75 000 $ pour dégeler ces conduites. J'aimerais souligner et féliciter l'ensemble des intervenants du service des travaux publics pour avoir tout mis en œuvre afin de minimiser les inconvénients lors de ces évènements.

PURGES RÉSIDENTIELLES

Suite à ces périodes de grands froids, plusieurs purges ont été installées dans les résidences ayant vu leur conduite d'eau geler. Même si nous comprenons que vous puissiez être tentés d'utiliser ces purges pour laisser circuler l'eau en permanence, nous vous demandons de ne pas le faire sans en avoir reçu la directive de la part du service des travaux publics municipaux. Il faut comprendre qu'une grande quantité d'eau peut être inutilement gaspillée de cette façon ce qui engendre une surconsommation et des coûts supplémentaires importants. Nous vous informerons via le site web et l'Infaustin si celles-ci doivent être utilisées.

TRAVAUX REPORTÉS EN 2016

Dû aux travaux de dégel de conduites de l'hiver 2015 et des travaux connexes que ceux-ci ont engendrés nous avons dû retarder l'installation des nouvelles purges du réseau d'aqueduc dans le secteur du chemin des Lacs. Nous verrons à faire l'installation de celles-ci au courant de la prochaine saison estivale. Ces travaux devraient nécessiter des interruptions occasionnelles du réseau de distribution d'eau. Soyez assurés que nous informerons les gens du secteur avant le début des travaux.

RÉSERVOIR D'AQUEDUC MONT BLANC

Bien que nous ayons prévu la construction du réservoir d'aqueduc au cours de l'année 2016, nous avons dû en repousser la réalisation à 2017 suite au refus de notre demande d'aide financière déposée auprès du ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme de retour sur la taxe d'accise sur l'essence. En ce début d'année, nous nous apprêtons à déposer au ministère un complément d'informations qui nous permettront, nous l'espérons, d'obtenir une réponse positive à notre demande de subvention.

Je vous rappelle que le projet consiste à construire un réservoir sur un terrain situé en amont du Village Mont Blanc, entre les versants Faustin et Blanc nord. Ce terrain a été acquis par la Municipalité suite à la conclusion d'une entente avec Mont Blanc.

Sur réception de la confirmation de la subvention, nous travaillerons sur l'échéancier de réalisation du projet. Les plans et devis pourraient être préparés au cours de l'année 2016 et les travaux de construction réalisés au courant de l'année 2017. Il faut comprendre que la période permettant la construction se situe entre les mois de mai et octobre, en dehors de la saison d'opération du Mont Blanc.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier au cours de l'année 2016.

André Brisson
Conseiller du district numéro 4

LES DÉFIS D'UNE MUNICIPALITÉ DYNAMIQUE

L'une des plus belles qualités de notre communauté est son dynamisme et c'est ce qui ressort de l'année 2015. De tous les horizons, les gens nous interpellent sur les projets de la Municipalité et nous sommes fiers de pouvoir dire qu'il y en a plusieurs.

Cette année, nous avons poursuivi nos projets en reconstruisant l'escalier menant du parc linéaire à la bibliothèque ainsi que le belvédère du lac Carré qui sera inauguré ce printemps. C'est également à ce moment que nous comptons terminer l'aménagement de l'entrée du secteur Lac-Carré, qui a récemment été bonifiée d'une nouvelle enseigne signature pour le secteur.

Nous avons aussi poursuivi notre travail d'analyse pour le secteur industriel et une annonce en ce sens pourrait être faite dès ce printemps.

Nous avons toujours à cœur d'offrir une vitrine distinctive aux abords du viaduc Mont-Blanc et, suite aux travaux de stabilisation du milieu humide qui ont été réalisés au cours de l'été 2015, la place est maintenant prête à recevoir d'autres projets prometteurs.

Nous sommes très heureux de débuter 2016 et de regarder les projets à venir. Notamment, la Municipalité a mandaté une firme externe afin de nous aider à établir la Vision stratégique de développement de la Municipalité. De façon simple, il s'agit de redéfinir l'image, les priorités et le rôle de l'organisation municipale dans le but de soutenir notre communauté, nos entreprises et de faciliter l'implantation de nouveaux services et attraits.

Aussi, nous avons débuté une réflexion sur la présentation des projets de développement et l'analyse de leurs impacts dans la communauté. C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons organisé en novembre dernier une rencontre entre un promoteur immobilier et la population. Si la situation le requiert, nous espérons répéter l'expérience.

Nous avons des attentes élevées pour la prochaine année, mais nous croyons au potentiel des différents acteurs présents sur notre territoire et plus que jamais, nous sommes convaincus que des belles choses sont à portée de main.

Jean Simon Levert
Conseiller du district numéro 5

UNE ANNÉE DE PROJETS VISANT LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

En plus des activités annuelles visant la protection de l'environnement, soit la journée nettoyage et le programme de protection des lacs, l'année 2015 en fût une de projets et de nouveautés pour le service de l'environnement. En collaboration avec l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, des travaux de stabilisation du milieu humide du terrain situé en face du viaduc Mont-Blanc ont été réalisés. De plus, un projet pilote a été réalisé en terre publique, avec la participation de la MRC des Laurentides, soit l'installation d'un cône de contrôle du castor. Cet équipement est un exemple très intéressant d'aménagement possible pour contrôler l'habitat du castor sans avoir à combattre sa présence. Il faut comprendre que la gestion des cours d'eau est de la responsabilité des MRC mais qu'une entente a été conclue avec la Municipalité pour en assurer la gestion. Or, les barrages de castors sont au cœur de nos préoccupations, puisqu'advenant un bris d'un tel barrage, les dommages peuvent être considérables non seulement pour nos infrastructures mais également pour nos citoyens.

Au cours de la prochaine année, nous mettrons en place une nouvelle signalisation en bordure des lacs afin de sensibiliser les utilisateurs d'embarcations à l'importance de nettoyer adéquatement celles-ci afin de réduire au maximum les risques de contamination des plans d'eau par des plantes aquatiques envahissantes.

Au cours de l'été prochain, vous verrez encore une fois la « patrouille verte » sillonner les rues, particulièrement en milieu villageois, afin d'évaluer les performances de la Municipalité en matière de traitement des matières résiduelles. Cette fois-ci, c'est non seulement le contenu des bacs qui sera examiné mais également les habitudes de mise à la rue des contenants. En effet, nous recevons fréquemment des commentaires à l'effet que les bacs pour les matières résiduelles ne sont pas « gérés » par les propriétaires et demeurent trop longtemps en bordure des rues. Si on veut améliorer l'image de notre municipalité, ce sont de petits gestes qui, au final, permettront de rehausser notre environnement visuel et rendront notre village plus attrayant.

SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENCADRANT L'EXPLOITATION DU SITE DE LA SABLIÈRE

Plusieurs projets ont retenu l'attention en 2015 au niveau du service de l'urbanisme, notamment, la conclusion de l'entente encadrant l'exploitation du site de la sablière R.B. Gauthier. Cette entente met un terme à cinq années de négociations et établit les conditions d'opération, non seulement de la carrière projetée, mais aussi de la sablière existante. L'entente est basée sur plusieurs études réalisées de part et d'autre par l'exploitant et la Municipalité.

Lise Lalonde
Conseillère du district numéro 6

Ça fait déjà un an que j'ai été nommée responsable de la culture et je peux vous dire que j'apprécie mon rôle auprès de tous les organismes qui travaillent de près ou de loin à la culture dans notre municipalité. Il est très enrichissant de côtoyer les personnes qui jouent un rôle déterminant dans les activités culturelles de chez nous, que ce soit le Club de philatélie, les artisans sculpteurs, le Cercle de fermières, le Groupe d'art ou la Société d'histoire de la Repousse. Notre superbe bibliothèque du Lac joue également un rôle important dans la communauté. Une bibliothèque, c'est plus que des livres : venez découvrir ses activités, ses conférences, son ambiance, ses membres...

LA MAISON DES ARTS, UN LIEU POUR TOUS LES CITOYENS

Je participe aux rencontres du conseil d'administration de la Maison des arts depuis l'an passé et j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens très impliqués et dévoués. Ils ont à cœur le développement culturel et s'assurent de tout mettre en œuvre pour organiser les plus belles expositions. Plusieurs citoyens sont au courant que ce lieu existe, mais combien d'entre vous y êtes déjà allés ? Saviez-vous qu'une visite à la Maison des arts est gratuite ? Pourquoi ne pas en profiter ? Plusieurs expositions s'y déroulent tout au long de l'année.

La Maison des arts n'est pas réservée qu'aux artistes professionnels, il y a aussi des ateliers d'art pour les enfants et des cours pour monsieur et madame tout-le-monde. Informez-vous auprès de la Maison des arts au 819-688-2676.

DES ACTIVITÉS CULTURELLES RÉUSSIES

À Saint-Faustin-Lac-Carré, une panoplie d'activités culturelles pour tous les goûts est offerte annuellement: le Déjeuner du maire, le Festival Brassicole, le Marché de la fromagerie, le Festival classique avec en tête d'affiche en 2015 Marc Hervieux, Je pARTicipe, le spectacle d'Halloween et la Culture en fête, sans oublier les conférences à la bibliothèque du Lac et toutes les activités hebdomadaires et spectacles tenus par nos organismes.

Je profite de l'occasion pour remercier la MRC des Laurentides qui, par le biais de son programme Je pARTicipe, fait en sorte d'augmenter l'offre de services culturels sur notre territoire. En 2016, nous aurons l'occasion de faire participer les citoyens à la création d'une pièce de théâtre qui sera jouée devant grand public.

Au cours de la prochaine année, les membres du comité consultatif en culture s'assureront, en mettant sur pied un plan d'action sur trois ans, que toutes ces activités demeureront en place et que d'autres s'ajoutent à la programmation, le tout afin de continuer d'offrir à nos citoyens des activités culturelles de qualité. Ce plan d'action découle de la Politique culturelle adoptée par le conseil municipal en novembre 2014.

POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIS DES AÎNÉS

Nous avons mis en place en octobre 2015 un nouveau comité de citoyens qui a comme mandat de préparer une Politique familiale et une politique pour les ainés. Au moment de lire ces lignes, nous serons en période sondage auprès de la population. Je vous demande donc de prendre quelques minutes de votre temps afin de bien compléter ce sondage qui sera d'une grande importance pour le comité. C'est à partir de vos réponses que nous écrirons les politiques qui refléteront le mieux les valeurs des citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré.

En adoptant cette politique, la municipalité proposera à ses citoyens des actions concrètes pour le mieux-être des familles et des aînés afin de faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre… Nous serons en mesure de vous en dévoiler les grandes lignes en décembre 2016.

Je termine en vous souhaitant une belle année 2016 ! Que chacun d'entre vous profite des moments en famille.

Félicitation à notre bénévole de l'année 2015, Monsieur Robert G. Desjardins, président de la Société d'histoire

Le 22 janvier dernier avait lieu le traditionnel 5 à 7 des bénévoles organisé par le conseil municipal pour remercier les gens impliqués dans notre communauté.

Le maire s'est adressé aux 65 personnes présentes afin de souligner la participation, l'entraide, le partage, la réalisation et le plaisir qui sont véhiculés dans la communauté par les bénévoles qui oeuvrent parfois dans l'ombre et qui mettent à profit leurs talents et leur temps pour servir leur communauté.

Monsieur Poirier a profité de l'occasion pour souligner en ces mots, le travail de M. Robert G. Desjardins, choisi à titre de bénévole de l'année : « Robert, pour ta belle implication en 2015 et pour l'ensemble de ton œuvre auprès de la communauté, je tiens à te dire, au nom du conseil municipal, un sincère MERCI!

Continue à nous faire vivre cette passion qui t'habite au sujet de l'histoire. Je te souhaite une belle continuité pour encore plusieurs années. »

Société d'Histoire de la Repousse
Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur

L'église Saint-Faustin

Par Angélique Boivin

Dès 1878, les premiers colons se donnèrent un lieu de prière en construisant une chapelle-école, située près de la source. En 1894, soit 16 ans plus tard, l'Église en bois de Saint-Faustin a été construite selon les plans du curé lui-même, le curé Louis Aurèle Corbeil. Quelques années plus tard, en 1907, Mgr Duhamel autorisait l'agrandissement de l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui. En 1908, la décoration de l'Église est confiée à M. Toussaint Xénophon Renaud, artiste peintre québécois et décorateur de grande renommée. Cette décoration a coûté 3 800$ à la mission de Saint-Faustin.

Alors que plusieurs églises ont été rénovées dans les années 1950-60 au goût du jour, celle de Saint-Faustin a conservé sa décoration d'origine. Tout y est authentique, le maître-autel et les autels de Marie et Joseph, la mezzanine en bois naturel qui encercle le chœur, la sainte table, les bancs, le confessionnal et les boiseries.

Médaillons et emblèmes, entrelacs, incrustations, personnages angéliques, pas un centimètre de l'Église qui ne soit rehaussé par le raffinement de l'ornementation: voûte, murs, plafonds, arches, ne sont qu'art décoratif, y compris les vitraux givrés.

À l'époque, les toiles de Monsieur Renaud et de son équipe ont été peintes en atelier ou sur place ainsi que marouflées, c'est-à-dire appliquées aux murs et plafond avec une colle forte. Monsieur Renaud a su créer un décor architectural en trompe-l'oeil, ponctué de motifs répétitifs représentant des angelots, des colombes et des calices. Aussi, les colonnes, grâce à un jeu d'ombres et lumières, imitent le marbre à la perfection.

À cette merveille du décorateur participe la vigilance des paroissiens soucieux de la conservation intégrale. L'oeuvre de Renaud, demeurée intacte, attire les touristes, et aux dires de certains, provoque des distractions chez les fidèles au moment de l'homélie.

Bref, à plusieurs reprises, l'Église de Saint-Faustin est considérée comme "l'un des plus beaux temples de la région" et s'est vue reconnaître la classification de valeur patrimoniale supérieure, lui donnant ainsi l'accès à des subventions du Conseil du Patrimoine religieux pour des travaux de conservation.

Pour les citoyens et citoyennes de Saint-Faustin-Lac-Carré et de ses environs, l'Église est avant tout un lieu de culte et de célébrations, mais a aussi son caractère patrimonial qui caractérise l'histoire de notre municipalité.

Une Politique des aînés et de la famille verra le jour à Saint-Faustin-Lac-Carré

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la Municipalité vient de s'engager dans une démarche Municipalité amie des aînés (MADA), grâce à une subvention du Ministère de la Famille et des Aînés. Sous la supervision des conseillers Lise Lalonde et Michel Bédard et la coordination de l'agente de projet Johanne Robitaille, un comité de citoyens représentant l'ensemble de la population mènera à bien ce projet.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Le conseil municipal souhaite intégrer tous les citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré dans ce grand mouvement de revitalisation de la communauté. Comment? En vous invitant à répondre à un sondage conçu pour mettre en lumière les besoins et les préoccupations de la population. Votre collaboration à tous est donc chaleureusement sollicitée.

Il est très important que chaque ménage retourne le formulaire dûment rempli. La compilation de vos réponses permettra au comité de définir ou de redéfinir certaines priorités et d'entreprendre des actions spécifiques visant à favoriser le bien-être des aînés et des familles. Vous serez également invités à participer à la consultation publique qui aura lieu plus tard au cours de l'année.

La Politique des aînés et de la famille de Saint-Faustin-Lac-Carré se veut un projet rassembleur! Elle est un appel à tous pour contribuer à améliorer votre milieu de vie et pour définir une vision commune dans la communauté, un lien qui nous unit.

LE COMITÉ CHARGÉ DU PROJET :

En première rangée : Lise Lalonde, conseillère municipale, Johanne Robitaille, chargée de projet et Ghislaine Perreault.

À l'arrière : Martin Gratton, Michel Bédard, conseiller municipal, Rita Jutras, Pierre Mercier, Christian Lecompte directeur du service sports, loisirs et culture et Catherine Labelle.

Absent sur la photo : François Gagnon.

Bonjour à tous! Il y a déjà un an que nous sommes les deux contrôleurs canins de votre municipalité et nous sommes fières d'entamer cette deuxième année.

Le service de contrôle canin a répondu à plus de 85 requêtes en 2015, dont une cinquantaine de cas de plaintes, et une trentaine de chiens perdus et/ou trouvés par des concitoyens. Nous tenons à préciser que notre rôle n'est pas de trouver de nouvelles familles d'accueil à des chiens abandonnés mais bien de retrouver les familles des chiens perdus. Toutefois, aucune euthanasie n'a eu lieu durant la dernière année.

Nous tenons aussi à vous remercier de votre soutien tout au long de l'année lors de nos recherches et à vous rappeler que le temps du renouvellement des médailles est arrivé. Selon le règlement municipal, les médailles 2016 devraient être autour du cou de votre chien avant le 31 janvier.

Vous pouvez passer payer votre médaille directement à la municipalité, ou attendre notre visite dans les mois qui suivront. Ne soyez pas surpris si nous vous contactons par téléphone pour prévoir notre visite !

Rappelez-vous :

- Un chien perdu qui porte sa médaille retrouve sa famille environ une heure après son signalement tandis qu'un chien sans médaille peut rester sans ses maîtres pendant plusieurs jours ou même plusieurs semaines.
- Si vous trouvez ou perdez un chien, téléphonez à la municipalité le plus tôt possible pour que les recherches se fassent rapidement ou, en dehors des heures de services des bureaux municipaux, appelez le service 9-1-1 qui saura nous rejoindre dans les plus brefs délais.

Au plaisir de vous revoir sous peu,

Karyn Bourbonnais et Annie Cadieux

Stationnement de nuit

Le Service des travaux publics rappelle à la population que le stationnement de nuit, entre minuit et 7 heures, est interdit sur toutes les rues et chemins publics de la Municipalité, et ce jusqu'au 15 avril.

Nous demandons votre collaboration pour garder le territoire libre de tout véhicule afin de permettre aux équipes de déneigement d'assurer un service sécuritaire et de qualité.

BLOC-NOTES

Le 9-1-1 IMPORTANT

Le service 9-1-1 vous permet d'accéder à tous les services d'urgence (policiers, ambulance, pompiers...) EN PLUS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA PROTECTION CANINE. Dans ces deux derniers cas, on utilise le 9-1-1 uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de l'administration municipale: chemin inondé, arbre tombé sur la route, fuite d'eau, refoulement d'égout, chien ou autre animal dangereux.

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

- Hôtel de ville
  100, Place de la Mairie,
  Saint-Faustin-Lac-Carré, QC J0T 1J2
  Téléphone: 819 688-2161
  ou 819 326-0407
  (Boîtes vocales accessibles 24 heures sur 24)
- Télécopieur: 819 688-6791
- Feux et appels d'urgence : 911
- Travaux publics: 819 688-2161 poste 224
- Site internet:
  www.municipalite.stfaustin.qc.ca

  Courriel : info@sflc.ca
- Bibliothèque du Lac
  64, rue de la Culture
  819 688-5434
- Régie intermunicipale des Trois-Lacs
  100 Place de la Mairie
  (819) 681-3379
  Courriel : info@ritl.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Coordination :
Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe
Service du greffe

Responsables politiques :
Pierre Poirier, maire
André Brisson, conseiller

Infographie et impression :
Imprimerie Léonard Inc.

Également disponible sur Internet au
www.municipalite.stfaustin.qc.ca

Séances du conseil municipal

Le premier mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville, situé au 100, Place de la Mairie.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

DU LUNDI AU VENDREDI
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.